



NOUS ÉTIIONS VENUS POUR AIDER

Un film de
Thomas Isler

DES EXPÉRIENCES AU RWANDA



Buch **THOMAS ISLER, CHANTAL ELISABETH** - Regie **THOMAS ISLER**
Kamera **GABRIEL SANDRU** - Schnitt **DANIEL GIBEL**
Musik **BERND SCHÜRER** - Ton **RETO STAMM** - Sounddesign **OSWALD SCHWANDER**
Mischung **FLORIAN EIDENBENZ** - Picture Design **TIMO INDERFURTH**
Produzentinnen **BRIGITTE HOFER & CORNELIA SEITLER**

une production de **MAXIMAGE** en coproduction avec **SRF** • **SRG SSR**

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE

Bundesamt für Kultur • Zürcher Filmstiftung • Kulturfonds Suissemage • Ernst Göhrer Stiftung • URS Kulturstiftung •
George Foundation • Filme für eine Welt, mit Unterstützung der Direktion für Entwicklung und Zusammenarbeit DED •
Alexis Victor Thalberg-Stiftung • Succès Passage Antenne • Succès Online

www.wirkamenumzuhelfen.ch

NOUS ÉTIIONS VENUS POUR AIDER

Un film documentaire de Thomas Isler

EN BREF

Rwanda 1973 : un matin, on trouve, placardée sur la porte d'entrée du bureau de l'aide au développement suisse, une liste de noms de Tutsis auxquels est signifié le licenciement, avec effet immédiat de la coopérative TRAFIPRO. Les coopérateurs suisses sont indignés de ces mesures racistes. Mais aucun ne s'y oppose, de peur de compromettre un projet à succès.

20 ans plus tard, l'histoire se répète et débouche sur un génocide qui fit plus de 800 000 victimes. Cette catastrophe aboutira à une réorientation de l'aide au développement suisse et à son retrait temporaire du pays. Le film interroge des témoins de l'époque, suisses et rwandais. Il dresse un tableau des limites et dangers de l'aide au développement.

SYNOPSIS

"Nous étions venus pour aider" examine l'histoire de l'aide au développement suisse au Rwanda depuis 1964 jusqu'au génocide de 1994. Le film se base sur les récits d'anciens collaborateurs rwandais et suisses de deux projets à succès: la coopérative TRAFIPRO et les Banques Populaires.

A l'époque, le Rwanda a été choisi comme pays prioritaire en raison de sa petite taille et parce que l'aide de la Suisse pouvait avoir une importance considérable.

Les coopérateurs européens se sont rendus au Rwanda avec des motivations diverses. Dans un pays qui à tous les égards se distinguait du leur, tant sur le plan politique que social, ils n'avaient pas pris toute la mesure de ce à quoi ils s'engageaient et étaient trop peu préparés aux nouvelles tâches qui leur étaient confiées. L'existence de conflits latents dans la société rwandaise était certes connue, mais l'ampleur et l'incidence que ces conflits ont eu sur les projets ont été sous-estimées.

Pendant leur travail, les collaborateurs de l'aide au développement suisse ont dû faire l'expérience de la limitation de leur champ d'action par de l'État rwandais.

Dans le même temps, leurs supérieurs hiérarchiques leur ont signifié clairement qu'ils devaient se comporter de façon neutre et que certaines questions ne pouvaient pas être évoquées en public. Ce «vœu de silence» fut finalement préjudiciable à la solution des problèmes. Cette expérience rwandaise fut une épreuve pour l'aide au développement suisse.

Aurait-on dû se désengager du Rwanda au regard des abus grandissants à l'encontre d'une part de la population rwandaise ? Était-ce correct de rester jusqu'au génocide afin de soutenir les forces modérées dans leurs efforts de paix ?

L'aide au développement suisse défend son comportement passé en évoquant avant tout l'aspect de l'aide aux populations.

Les anciens collaborateurs rwandais ne voyaient, non plus, pas de possibilité pour la Suisse de s'opposer aux forces extrémistes d'alors.

Ainsi le film pose la question des capacités et des limites de l'aide au développement dans le contexte d'une importante crise politique.

ENTRETIEN À PROPOS DU FILM
Avec Thomas Isler et Chantal Elisabeth
Par Marcy Goldberg

«La Suisse aurait pu jouer un autre rôle dans cette situation»

Qui ne s'est pas beaucoup penché sur "le thème" du Rwanda pense sûrement d'abord au génocide de 1994, au massacre des Tutsis par les Hutus. Votre film traite aussi l'histoire des conflits ethniques, mais place au centre l'histoire du développement suisse au Rwanda jusqu'au moment du génocide. Comment ces deux champs thématiques s'accordent-ils?

TI: Il s'agit d'un film dans l'ombre du génocide, mais nous examinons l'ombre et pas le génocide même. L'ombre était là dès le début. Les Suisses sont arrivés en 1962 dans un pays où avait régné et régnait encore une extrême violence politique ; un pays radicalisé par des questions ethniques. Une crise politique qui conduit à un génocide ne tombe jamais du ciel. Il est le fruit d'une suite d'événements. La Suisse a eu le malheur de ne pas avoir compris la portée de ces faits passés. Dès le début, il y avait d'énormes problèmes et nous voulions voir quel chemin ils ont parcouru et pourquoi ils ont minimisé, refoulé ou pas pris ces problèmes au sérieux.

CE: Nous avons aussi volontairement choisi la perspective suisse. Si nous avions également abordé le rôle de la France - mon pays -, ce serait devenu un autre film, en raison de l'histoire coloniale. Au contraire des grands pays européens, la Suisse n'a jamais eu d'intérêt politique ou économique dans cette région. J'ai trouvé ça intéressant d'apprendre comment les Suisses se sont identifiés à ce pays. Ils ont développé une grande sympathie pour ces peuples de paysans appliqués et pour le paysage vallonné. La Suisse est petite, le Rwanda aussi et les Suisses pensaient pouvoir mener une action dans un pays où le résultat serait palpable.

Qu'est-ce qui vous a décidé à vous saisir de ce thème et à faire ce film ?

CE: En 2004, dix ans après le génocide, le thème était de nouveau présent dans les médias. Je me rappelais bien 1994 et qu'il n'y avait pas beaucoup d'informations à ce sujet, contrairement à la guerre en Ex-Yougoslavie. J'ai voulu avoir plus d'informations là-dessus et j'ai commencé à lire pour moi, et aussi sur le rôle de la France pendant le génocide. J'ai toujours informé Thomas de ce que je découvrais et un jour nous nous sommes demandé : beaucoup de pays ont eu des relations avec le Rwanda, qu'en était-il exactement de la Suisse ?

TI: J'ai commencé à vraiment m'y intéresser lorsque le livre "Cent jours" de Lukas Bärfuss est paru en 2008 et que j'ai appris que la Suisse y était vraiment présente. Puis soudain, ça a pris forme. J'ai mis ça en rapport avec ce que Chantal me rapportait et à la suite de cela, je lui ai demandé si elle était intéressée par l'idée d'effectuer avec moi des recherches sur ce sujet.

Pour la Suisse, c'est un sujet explosif et pas très glorieux. Cela a-t-il été difficile de lancer, de financer le projet ou d'obtenir de l'aide?

TI: Quand je suis allé chez les productrices avec l'idée, Maximage a accepté de façon relativement spontanée. La fondation Filmstiftung Zürich a rapidement donné de l'argent sur la base du premier dossier pour le développement de projets. Nous avons aussi reçu de l'argent de la télévision et après avoir rédigé le dossier de production, c'est allé très vite à travers toutes les commissions. Pour le financement du film, nous n'avons été confrontés à aucune résistance, au contraire.

Comment a réagi la Direction du développement et de la coopération (DDC)?

CE: "Ils nous ont mis des bâtons dans les roues". Au début, ils ont tenté de nous freiner. Ils nous ont soupçonné de vouloir faire "Cent jours" numéro deux".

TI: Ils étaient tout simplement traumatisés par la publicité (négative) que ce roman et ses thèses leur a apporté. On doit dire clairement que cette institution n'a pas l'habitude d'être regardée de façon critique. Et puis arrive un projet qui évoque pour eux un sujet extrêmement sensible. Parce qu'ils n'ont pas seulement échoué en 1994, mais en fait bien avant. D'après moi, le problème n'est pas 1994, mais 1973 quand les dirigeants Hutus ont évincé tous les collaborateurs Tutsis des projets suisses, ainsi que les témoins de l'époque en font état dans notre film.

Ce qui est en fait intéressant, c'est que cette expérience a conduit dans la DDC à une réorientation, bien qu'elle ne veuille pas que l'on en débâte en public. En interne, ils ne sont vraisemblablement pas si éloignés des vues de notre film. C'est naturellement le regard sélectif du coopérant : on fait le bien là-bas, on a de bonnes intentions et quand on est critiqué, le tout est remis en question. Mais nous pensons que dans une discussion sur le sens et le but, peut-être aussi sur les limites de la coopération au développement, il faut un débat public.

CE: Lors de notre premier entretien avec eux au Rwanda, l'ambiance était très tendue. Nous étions assis tous les deux autour d'une table avec des employés de la DDC. Ils pensaient que j'étais Rwandaise et évidemment partielle. Je ne pouvais m'empêcher de rire intérieurement. En fait, ma famille vient d'une île française dans les Caraïbes. J'ai grandi en France. Mais ils m'ont de toute évidence prise pour une Tutsie!

En définitive, vous avez tout de même trouvé des gens qui ont accepté de parler devant la caméra et étaient également prêts à partager leurs archives privées avec vous. Comment cela a-t-il été possible ?

TI: Là, une explication s'impose. À vrai dire, nous n'avons jamais eu de mal à trouver des gens qui étaient là-bas dans les années 70. Mais nous avons eu des problèmes avec presque tous les gens qui étaient sur place dans les années 90 et avec certains cadres de la DDC en activité aujourd'hui. Les Schmeling; le couple allemand s'est révélé être au cours du projet une solution miracle. Monsieur Schmeling n'a travaillé pour la DDC qu'à cette période. Le couple n'était donc pas prisonnier de la logique institutionnelle de la DDC. Il est important de dire que nous avons tout de même trouvé avec Jean-François Cuénod quelqu'un qui se comporte différemment du reste de la DDC. Il a été le seul employé de la DDC en fonction aujourd'hui à s'être entretenu avec nous sans poser de conditions préalables.

CE: En raison de toutes ces difficultés à rencontrer les gens qui étaient très proches de la catastrophe, le film est allé dans une autre direction. Au début, nous ne voulions pas remonter si loin dans l'histoire, mais avant tout faire un film sur les années 90.

Avec ce changement d'accent vers l'histoire de l'aide au développement, le film a finalement gagné en profondeur...

TI: Je suis heureux que nous ayons choisi ce chemin. C'est évident ! D'ailleurs, l'intéressant a été que les Rwandais nous ont aidé à refaire ce chemin. Lorsque nous sommes allés là-bas, tous les Suisses nous ont dit : "faites attention, ce sera difficile, les Rwandais sont si fermés". Nous avons fait l'expérience inverse. Ceux qui étaient méfiants et fermés étaient les Suisses. Vincent Kamanda par exemple, on pouvait vraiment remarquer : il est heureux de pouvoir en parler avec des Suisses, avec des Européens. On doit aussi encore évoquer que nous sommes arrivés en famille, la plupart du temps avec nos enfants parce que nous ne pouvions pas faire autrement. Je n'étais pas l'Européen blanc tout seul. En tant que famille et en tant que couple : je crois que, grâce à ça, nous avons vite créé le contact avec les gens.

Combien de temps en tout avez-vous passé là-bas ?

CE: En 2010, nous avons été quatre semaines là-bas pour y effectuer des recherches et la deuxième fois en 2011 huit semaines pour continuer les recherches et tourner.

Vous êtes très en retrait dans le film. Parfois vous posez une question, mais sinon vous n'êtes pas présents dans le film. A-t-il été un temps question de procéder autrement et d'aborder qui vous êtes, qui fait ce film ?

TI: Nous rencontrons des gens dans le film qui ont parfois vécu des choses qui vont au delà de l'imaginable. En fait, nous voulions aller là-bas et écouter. Leur offrir un œil et une oreille attentifs et gagner leur confiance. Certains d'entre eux nous ont offert leurs propres archives, comme les films super 8 de la famille Schweizer et les vidéos de madame Schmeling. Pendant le montage, nous avons concentré ces propos et ces images afin qu'un flux narratif se crée. C'est ainsi que je vois le rôle de l'auteur dans ce film. Je trouve que notre posture est celle de l'écouter empathique, à même de comprendre les sentiments de l'époque.

Pour finir la question suivante se pose : la Suisse aurait-elle pu faire plus ou procéder autrement dans cette situation de génocide?

CE: Presque tous les Rwandais avec lesquels nous avons parlé ont défendu la Suisse et ont dit que ces forces étaient plus fortes qu'elle. Beaucoup adoptent une attitude fataliste : on ne peut pas faire grand chose contre le destin.

TI: C'est probablement plus réaliste que la pensée qu'on aurait eu de l'influence. L'historien Lukas Zürcher (qui nous a conseillé dans ce projet) nous a un jour dit que derrière l'idée de l'aide au développement se trouve aussi un fantasme de toute puissance. Si on suit cette logique, cela implique qu'ils auraient pu effectivement empêcher quelque chose. En définitive, ça pointe les projecteurs sur l'aide au développement: quel est son impact réel? Avec sa présence, on change la réalité, mais on est naturellement une partie de cette société complexe. Ici il est aussi extrêmement important de dire : à posteriori on ne peut pas reprocher aux gens de ne pas avoir prévu un génocide de cette ampleur. Mais nous trouvons qu'ils n'ont pas réagi de façon adéquate face à la violence politique et au pays dans lequel ils se sont engagés. Ce qui m'étonne le plus, c'est pourquoi les Suisses n'ont pas tiré plus de conséquences dès 1973. Je pense que dans la crise de 1994 une telle dynamique s'est développée, une spirale négative qui a tout tiré vers le bas. Là, c'est effectivement presque comme monsieur Cuénod le dit dans le film : on aurait pu partir plus tôt et là on aurait eu la conscience tranquille et ce n'est naturellement pas une position intéressante. Je me demande personnellement pourquoi la Suisse n'a pas thématiqué dès le début les conflits ethniques. La Suisse aurait pu jouer un rôle différent de celui de la Belgique ou de la France. Notre film est en fait, à vrai dire un film sur cet échec.

LES PROTAGONISTES

Wolfgang Schmeling citoyen allemand, a travaillé de 1991 à 1994 au Rwanda pour la Direction du développement et de la coopération (DDC) en tant que conseiller de Jean Kambanda, directeur réseau des Banques populaires. Travaille aujourd'hui en tant que conseiller financier indépendant pour des projets d'aide au développement.

Marianne Schmeling a accompagné son mari au Rwanda et y a travaillé en tant que professeur d'allemand.

Jean-François Cuénod a dirigé en tant que coordinateur depuis Berne des projets au Rwanda de 1990 à 1994. Travaille aujourd'hui pour la DDC au Népal.

Hubert Baroni était directeur de Trafipro de 1972 à 1973. Après son retour, a travaillé en Amérique du Sud pour l'aide au développement. Il n'a plus jamais pu travailler pour la DDC.

Charles Mporanyi a travaillé pour TRAFIPRO en tant que chef des ventes de 1971 à 1982. Il est aujourd'hui à la tête d'une des plus grandes entreprises du Rwanda.

Innocent Gafaranga a travaillé pour TRAFIPRO en tant que chef des finances de 1965 à 1976. Après sa libération de prison, emprisonné à cause d'une intrigue, il n'a jamais pu travailler pour la DDC. Il vit aujourd'hui d'une modeste retraite.

Othmar Hafner a été régulièrement au Rwanda pour la DDC de 1964 à 1976. Il a été le dernier directeur suisse de TRAFIPRO. Il est aujourd'hui à la retraite.

Eric Schweizer a été conseiller du premier directeur rwandais de TRAFIPRO de 1975 à 1980. Après son retour, il n'a plus jamais travaillé pour l'aide au développement.

Erika Schweizer a accompagné son mari au Rwanda. À cette époque, les femmes de coopérants n'étaient pas autorisées à travailler.

Vincent Kamanda a travaillé pour les Banques populaires de 1986 à 1997. Il est aujourd'hui conseiller financier indépendant. Il a perdu cinq enfants lors du génocide de 1994.

PERSONNALITÉS HISTORIQUES

Jean Kambanda a été jusqu'en 1994 directeur réseau des Banques populaires. Il est devenu Premier ministre du Rwanda pendant le génocide et a été condamné ensuite à la réclusion à perpétuité pour crime contre l'humanité.

L'ambassadeur Lindt : en 1962 premier délégué de la Coopération technique du département politique fédéral, l'ancêtre de la DDC actuelle. Il a choisi alors le Rwanda comme l'un des trois pays prioritaires pour l'aide au développement Suisse nouvellement créée.

Maximilien Niyonzima a été président du conseil d'administration de la TRAFIPRO jusqu'à 1974. Il a organisé le renvoi de tous les employés Tutsis du projet suisse. Il est mort en prison après le Putsch du général Juvénal Habyarimana au milieu des années 70.

Juvénal Habyarimana est arrivé au pouvoir en 1973 à la suite d'un coup d'état et est mort le 6 avril 1994 lorsque l'avion présidentiel a été abattu. Après sa mort, on estime qu'un million de Tutsis et d'opposants politiques Hutus ont été tués pendant cent jours. Habyarimana était considéré comme modéré. Il n'a pas pu empêcher la planification du génocide dans des propres rangs.

DÉCLARATIONS DES PROTAGONISTES

Nous avons choisi le Rwanda parce que c'est un pays petit. Ce que nous faisons là-bas a pour ce pays une certaine importance.

Ambassadeur Lindt

C'était naturellement très grave pour nous que le propre président de TRAFIPRO ait été à l'origine du renvoi des Tutsis.

Otmar Hafner

Ou on acceptait; ce qu'ont fait une grande partie des membres de Trafipro et Berne, ou on n'acceptait pas, comme moi.

Hubert Baroni

Quand bien même ils auraient dû le savoir, ils ne pouvaient pas se mêler directement de la politique intérieure du pays. Quand on investit de l'argent, on ne dirige pas le pays.

Innocent Gafaranga

La plupart des postes dans beaucoup d'entreprises étaient tenus par des Européens qui se comportaient en colons.

Charles Mporanyi

On justifiait ça par le fait que pour le type qui osait venir ici, c'était un sacrifice. Pour lui ça s'appelait s'expatrier pour aller vivre dans la brousse. Alors pour lui, ça devait se compenser d'une certaine façon.

Charles Mporanyi

Je savais qu'on devait faire attention à ne pas mettre les pieds n'importe où et à ne pas discuter avec n'importe qui. On ne devait pas faire de déclarations intempestives. On devait quand même garder un petit peu aussi l'aspect de la Suisse neutre.

Eric Schweizer

On a comme tout le monde entendu ce double discours, un en français à l'intention de la communauté internationale et puis un autre que je ne comprenais pas, mais au sujet duquel nos collègues rwandais qui parlaient kinyarwanda nous disaient : "c'est un autre discours qui se fait malheureusement à l'intention de la population rwandaise"

Jean-François Cuénod

C'est tous les bénéfices à moyen et long terme des efforts de développement qui sont mis en péril par un conflit. D'où l'importance d'essayer d'intervenir avant que le conflit ne devienne violent.

Jean-François Cuénod

Mais si la Suisse s'était retirée du Rwanda en 1992, 1993, peut-être qu'elle aurait eu bonne conscience. Mais on n'aurait plus aucun moyen d'appuyer les personnalités modérées qui se sont battues jusqu'au bout.

Jean-François Cuénod

C'était un leader. Il était très connu, c'était une ordure réactionnaire. Mais on n'a pas voulu décommander le ballet. Mais Benoit a demandé s'il fallait vraiment qu'on l'invite? Justement lui? Mais là l'exotisme de la musique est plus important que la position politique du musicien.

Wolfgang Schmeling

En tant que pays isolé, la Suisse ne peut pas se permettre d'exercer une influence sur la politique rwandaise.

Vincent Kamanda

L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT SUISSE AU RWANDA

De Lukas Zürcher

Depuis 1961, la Suisse œuvre dans le domaine de la coopération bilatérale. À partir de 1963, la Suisse fait du Rwanda son premier pays prioritaire. Dans le conflit interethnique les Suisses ont pris parti jusqu'en 1994 de façon répétée pour le régime "Hutu".

Entre 1963 et 1993, la Suisse a soutenu le Rwanda à hauteur de 340 millions de francs. La Confédération a investi 290 millions de francs dans plus de 40 projets et programmes. Des dépenses supplémentaires ont été effectuées pour des mesures économiques et de politique commerciale ainsi que pour de l'aide humanitaire.

La coopérative de consommation et de producteurs de café Travail, Fidélité, Progrès (Trafipro), le collège d'état dans la capitale Kigali, le projet pilote forestier ainsi que les Banques populaires inspirées des caisses Raiffeisen comptent pour les plus importants projets de la DDC. À partir de 1980, de nouveaux projets ont été lancés chaque année dont des projets pour le réseau téléphonique, l'approvisionnement en eau potable ou pour la production de briques et de tuiles. Une particularité de la coopération au développement suisse avec le Rwanda a été l'envoi de six conseillers du président de 1963 à 1975 et de 1982 à 1993.

En 1962 le président rwandais Grégoire Kayibanda demande à la Suisse de s'engager dans l'aide au développement. La petite taille du pays, l'absence relative des superpuissances ainsi que la présence de l'archevêque originaire du Valais André Perraudin, qui depuis 1959 occupait la fonction suprême dans l'influente Église catholique, ont été déterminants pour la décision positive. Par ailleurs, les décideurs suisses ont pensé retrouver la Suisse dans le Rwanda. La raison à ça était un petit État, les montagnes, l'ambiance paysanne, l'apparente modestie et le non-alignement du Rwanda. Les Suisses croyaient même reconnaître une ambiance générale neutre et démocratique.

Pour qualifier la violence au Rwanda, les Suisses ont créé des analogies dans les années 60 entre les deux pays. Celles-ci ont eu pour résultat des assimilations Hutus - citoyens suisses ainsi que Tutsis - Habsbourg. Cela leur fournit la matière à une réinterprétation des massacres en actions de défense légitime. La Suisse a pratiqué la politique de l'autruche à propos de la violence du début des années septante qui a également touché les employés des projets suisses. À la guerre civile en 1990, la DDC a réagi avec : des actions pour la promotion de l'État de droit et des droits de l'Homme, une évaluation des projets plus stricte, des exigences de démocratie et d'un système de multipartisme, le départ du conseiller du président ainsi que des menaces d'interrompre l'aide économique en cours. Elle a poursuivi toutefois l'ensemble des projets et a investi de 1990 à 1994 de nouveau 87 millions de francs dans des projets au Rwanda.

Après le génocide de 1994, il a été reproché à la DDC d'avoir fait trop peu pour apaiser le conflit et de s'être orienté de façon partielle du côté de la population Hutue. Afin de se livrer à une analyse des reproches, le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) a mis en place un groupe de travail sous la direction de l'ancien directeur de l'Office fédéral de la justice, Joseph Voyame. L'étude sujette à controverse est arrivée à la conclusion que la DDC avait réagi au début des années 90 de façon trop peu ferme face au problème ethnique, n'avait pas pu prévoir la catastrophe à venir et avant tout l'ampleur de cette dernière.

De 1994 à 1997, la Suisse a apporté une aide humanitaire au Rwanda. À partir de 1998, elle a repris la coopération au développement avec le Rwanda et l'a intégrée dans le programme régional des Grands Lacs qui coordonne des activités au Rwanda, Burundi et en République Démocratique du Congo. Elle met l'accent sur la consolidation de la paix et la bonne gouvernance ainsi que sur la santé. De 2005 à 2010, la DDC a investi chaque année entre 9 et 13 millions dans la région.

RWANDA: VUE D'ENSEMBLE HISTORIQUE

De Lukas Zürcher

Depuis le milieu du dix-neuvième siècle, la cohésion sociale et politique des gens vivant au Rwanda s'est transformée fondamentalement. De nombreuses petites communautés et territoires dominés est né un État fortement centralisé avec une société profondément divisée.

Le processus de la création de groupes sociaux "Hutu" et "Tutsi" remonte à la période précoloniale. La possession de bétail, expression du pouvoir et d'aisance était centrale. La création des groupes a été renforcée par la politique expansionniste du roi rwandais Kigeri IV Rwabugiri. Sous son règne, d'environ 1867 à 1895 l'accès au pouvoir et à l'aisance fut de plus en plus défini comme caractéristique "Tutsie" pendant que la dénomination "Hutu" jusqu'ici sans grande conséquence devenait de plus en plus synonyme d'assujettissement. Un changement de statut entre "Tutsi" et "Hutu" était tout à fait possible.

Les Européens qui, à partir de 1892 sont arrivés au Rwanda avec des prétentions au pouvoir et leurs connaissances ethnographiques coloniales, firent de ces distinctions sociales des ethnies. Ainsi, ils classèrent la population également selon l'apparence et l'activité professionnelle en "Tutsi", "Hutu" et "Twa" et lui attribuèrent des aptitudes spécifiques. Aussi bien les fonctionnaires coloniaux allemands que les fonctionnaires coloniaux belges, qui après la première guerre mondiale reprirent la colonie Ruanda-Urundi comme territoire sous mandat, appuyèrent leur domination avec la minorité Tutsie. La société catholique des Missionnaires des Pères blancs qui était responsable au Rwanda de l'enseignement favorisa les "Tutsis". À partir de 1934, la population rwandaise reçut des passeports sur lesquels l'appartenance ethnique fut saisie et fixée.

Dans les années 50 les tensions entre "Hutus" et "Tutsis" se sont accrues. En raison des conditions de majorité, une élite "Hutue" en plein essor espérait une prochaine accession au pouvoir et a déclenché des réactions de défense. En 1959, les tensions se sont exacerbées et ont débouché sur des actes de violence. Ils ont sonné le commencement d'un processus révolutionnaire qui a conduit à la proclamation de la république rwandaise et à l'abolition de la monarchie "Tutsie". Quand le Rwanda est devenu indépendant le premier juillet 1962, entre 120 000 et 300 000 Tutsis selon les estimations avaient fui dans les pays avoisinants.

De 1962 à 1973 et de 1973 à 1994 les présidents "Hutus" Grégoire Kayibanda et Juvénal Habyarimana ont été au pouvoir. Tous les deux ont exercé le pouvoir de façon autoritaire et ont renforcé l'État central. On a fait peu de place aux "Tutsis" dans tous les secteurs de la société. Après des attaques de "Tutsis" armés venus de l'étranger, des massacres en direction de la population "Tutsie" ont été perpétrés à l'intérieur du pays en 1964 et 1966/67. En 1973, une lutte de pouvoir entre des groupes de "Hutus" du Nord et du Sud du Rwanda éclaté. Elle fut stoppée par un coup d'État d'Habyarimana; général de division originaire du Nord. Au cours de leur conflit, les deux groupes "Hutus" ont exacerbé la haine contre les Tutsis. Jusqu'à la fin des années huitante, un demi million de "Tutsis" ont fui à l'étranger. Habyarimana leur a interdit le retour au Rwanda.

C'est parmi ces réfugiés qu'est né en Ouganda le Front Patriotique Rwandais (FPR), qui essayait de faire prévaloir les revendications des Tutsis à la participation politique et est entré dans le pays en 1990. À la fin de la guerre civile qui a suivi, des milices Hutues radicales ont assassiné environ 75 pour cent des "Tutsis" vivant au Rwanda ainsi que des "Hutus" qui s'opposaient à ce génocide. En tout, entre avril et juillet 1994, 500 000 à 1 000 000 sont morts. La communauté internationale a tenté peu de choses pour arrêter ces tueries. Après que le FPR eut prit le contrôle du Rwanda, environ 4 millions de "Hutus" ont fui à l'étranger.

Depuis 1994, des structures démocratiques se développent lentement. En 2003 et 2010 se sont tenues pour la première fois depuis longtemps des élections parlementaires et présidentielles. Elles ont confirmé dans ses fonctions avec plus de 90 pour cent des suffrages le président en exercice depuis 2000 Paul Kagame.

Son gouvernement connaît d'importants succès économiques. Dans le même temps, des organisations des droits de l'Homme lui reprochent des abus de pouvoir. Des tentatives pour traiter les actes de génocide par des tribunaux populaires n'ont que peu contribué au processus de réconciliation à cause de leur manque d'objectivité et des irrégularités. La majorité Hutue est jusqu'aujourd'hui largement exclue de la participation politique.

FILMOGRAPHIE ET BIOGRAPHIES

Thomas Isler Écriture et réalisation. Né en 1967 à Bâle. 1993-1998 études à la Hochschule für Gestaltung und Künste Zürich (HGKZ). Pendant ses études, il obtient le prix du film court de Suisse centrale et le Prix Spiez. Après ses études, Thomas Isler a été assistant caméraman de Pio Corradi et Matthias Kälin et monteur d'Esen Isik, jusqu'à ce qu'il fasse "Le Violoncelle" en tant qu'auteur et réalisateur. De 2000 à 2002, il travaille en tant que mentor, conseiller pédagogique et producteur à l'EXPO 02 dans le projet Atelier Zérodeux. Depuis cette période, il alterne entre ses activités de réalisateur de films documentaires et de chargé de cours dans des écoles de cinéma. De 2006 à 2010, il travaille avec Lionel Baier à l'ECAL et la HEAD pour le Master Cinéma HES-SO. Depuis 2007, il est responsable de cours à l'école d'arts F+F. Depuis 2005 Thomas Isler exerce de plus en plus son activité d'artiste vidéo. En 2006, une bourse de Pro Helvetia le conduit au Caire. En 2010, il obtient une bourse de Bâle-Ville et en 2012 une bourse du canton de Zürich. Il vit à Zürich avec sa femme et ses deux filles.

FILMOGRAPHIE (SÉLECTION)

2013 NOUS ÉTIIONS VENUS POUR AIDER, film documentaire, 87 min., Journées de Soleure 2013, nomination pour le Prix Soleure
2009 TWO FACES, ONE STORY, court-métrage documentaire, 24 min., Festival International du Court Métrage de Winterthur, Journées de Soleure, DokumentART - European Filmfestival Neubrandenburg Germany & Szczecin Poland
2007 MARCHAND D'ART - ERNST BEYELER, film documentaire pour la télévision, 67 min. Diffusion ARTE, SRF, TSR, France 3 Alsace, exploitation en salles à Bâle, Journées de Soleure, FIFA Montréal, Canadian Art Foundation
2004 WANAKAM, film documentaire, 82 min., exploitation en salles en Suisse alémanique, diffusion RTS, Journées de Soleure
2001 LE VIOLONCELLE, court-métrage, 25 min., Pardi di Domani, Locarno, Max Ophüls Sarrebruck, Journées de Soleure, Cinéma des Cinéastes Paris
1995 FASTER MOVIE, KILL KILL KILL, film expérimental, 16mm, 4 min., HGKZ, Journées du film de Potsdam, Kurzfilmtage Hamburg, Videoforum Fribourg-en-Brigau, european media art festival Osnabrück, Viper Lucerne, Images Toronto

Chantal Elisabeth Écriture - Née en 1967 à Creil (France). 1993 Maîtrise d'histoire contemporaine (Université Jussieu Paris VII). 2003 Diplôme de documentaliste audiovisuel à l'Institut National des techniques de la documentation (INTD) et à l'Institut National de l'Audiovisuel (INA). De 1994-2003 lectrice correctrice dans diverses maisons d'édition en France. Elle vit depuis 2003 à Zürich. Elle est professeur de français et documentaliste audiovisuel.

maximage est une maison de production indépendante Zurichoise avec à sa tête Brigitte Hofer et Cornelia Seitler. Depuis 1997, ces dernières produisent avec succès des films documentaires et de fiction pour le marché international du cinéma et de la télévision. Jusqu'à présent, elles ont reçu trois fois le prix du cinéma suisse ainsi que le prix spécial de la ville de Zurich. De leur collaboration avec des auteur(e)s, réalisateurs et réalisatrices novateurs, curieux de même que visionnaires sont sortis des films primés tels que : "The End of Time" et "Gambling, Gods and LSD" de Peter Mettler, "Nous étions venus pour aider" de Thomas Isler, "Am Hang" de Markus Imboden, "Balkan Melodie", "Heimatklänge" et "Accordion Tribe" de Stefan Schwieter, "Kurt und der Sessellift" de Thais Odermatt, "Du&Ich" d'Esen Isik, "Hugo Koblet - Pedaleur de Charme" de Daniel von Aarburg "Toumast – Entre guitares et Kalashnikovs" de Dominique Margot, "The Beast Within" d'Yves Scagliola, "Nebenwirkungen" de Manuel Siebenmann, "Someone Beside You" et "Les années des titans" d'Edgar Hagen. Maximage est également partenaire dans des coproductions internationales, dont "Raising Resistance" de Bettina Borgfeld et David Bernet ainsi que "Mon nom était Sabrina Spielrein".

CRÉDITS

Avec la participation de	Hubert Baroni, Jean-François Cuénod, Innocent Gafaranga, Othmar Hafner, Vincent Kamanda, Charles Mporanyi, Wolfgang Schmeling, Marianne Schmeling, Eric Schweizer, Erika Schweizer
Auteurs	Thomas Isler & Chantal Elisabeth
Réalisateur	Thomas Isler
Chef opérateur	Gabriel Sandru
Chefs opérateurs	Reinhard Köcher, Peter Guyer
Son	Reto Stamm
Musique	Bernd Schurer
Montage	Daniel Gibel
Stagiaire montage	Pascal Griesshammer
Correction couleur	Timo Inderfurth
Design sonore	Oswald Schwander
Mixage	Florian Eidenbenz
Productrices	Brigitte Hofer, Cornelia Seitler
Assistante de production	Nadine Lüchinger
Conseiller historique	Lukas Zürcher
Documentaliste	Chantal Elisabeth
Traductions Rwanda	Latifa Moukhtar
Transcription kinyarwanda	Emilienne Mukarusagara
Transcription du français	Dominique Margot, Fabiana Schuppli, Janaïna Huber
Conception du titre	Brigae Helg
Régie au Rwanda	Omar Moukhtar
Accompagnateur au Rwanda	Jean Pierre Kolanda
Laboratoire	Egli Film
Salle de montage	Videoladen
Postproduction audio	Magnetix

Transfert super8	filmfix.ch
Traductions Sous-titres	Babelfisch
Équipement et matériel	FTK Filmtechnikerkollektiv – André Simmen, Felix Mural, Eberle Filmequipment
Images d'archives	Archives INA, Archives Sonuma-RTBF - Le Rwanda 72', Archives RTS Radio Télévision Suisse
Images d'archives privées	Othmar Hafner, Eric Schweizer
Photos	Piergiorgio Ambrosini, Innocent Gafaranga, Othmar Hafner, Eric Schweizer
En coproduction avec	SRF - Urs Augstburger, SRG SSR idée suisse
Avec des contributions de	Office fédéral de la culture, Zürcher Filmstiftung, Fonds culturel Suissimage, Fondation Ernst Göhner, Fondation UBS pour la culture, George Foundation, Films pour un seul monde, avec le soutien de la Direction du développement et de la coopération DDC, Alexis Thalbergstiftung, Succès Passage Antenne, Succès Cinéma

DONNÉES TECHNIQUES

87 minutes
couleur/n. et bl
5.1 digital
DCP 24fps
1:1.78
VO français, allemand, kinyarwanda
Sous-titres allemand, français, anglais

PRODUCTION & WORLD SALES

maximage GmbH
Neugasse 6
CH-8005 Zurich
T: +41-44-2748866
info@maximage.ch

DISTRIBUTION EN SUISSE ROMANDE

MOA DISTRIBUTION
Pré-du-Marché 35
CH-1004 Lausanne
T: +41 21 729 76 22
info@moadistribution.ch

www.wirkamenumzuhelfen.ch
www.maximage.ch
www.moadistribution.ch
www.thomisler.ch